

Montréal, le 20 juin 2025

PAR COURRIEL

M. David Quirion
Président du conseil d'établissement de l'école Laurier
dvdqrn@gmail.com

Objet : Réponse aux avis du conseil d'établissement – suppression du poste de direction adjointe et échéancier des travaux à l'école Laurier

Monsieur Quirion,

C'est avec grande attention que nous avons pris connaissance des deux avis transmis par le conseil d'établissement (CÉ) de l'école Laurier, le premier en lien avec la décision de supprimer le poste de direction-adjointe et le second concernant la demande d'obtention de l'échéancier des travaux à l'école Laurier.

Concernant le poste de direction adjointe, nous reconnaissons la situation toute particulière, dans le contexte de la délocalisation, dans laquelle évolue la communauté scolaire.

L'attribution des postes de directions adjointes dans les écoles est un processus annuel, qui s'appuie sur des critères précis, notamment sur le nombre d'élèves, la présence de points de services en accueil ou des classes spécialisées. Cet exercice est réalisé en tenant compte du cadre financier du Centre de services scolaire de Montréal (CSSDM) et avec le souci d'avoir une répartition équitable des postes de directions adjointes entre tous les établissements.

Dans ces circonstances, puisqu'aucun critère ne s'applique à l'école Laurier, nous ne pouvons répondre favorablement à votre demande.

Nous tenons à vous rassurer; l'équipe-école, appuyée par le Centre de services scolaire de Montréal (CSSDM), est mobilisée afin de mettre en place les conditions propices au bien-être et à la réussite de tous les élèves.

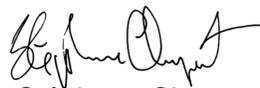
Concernant la demande d'obtention de l'échéancier des travaux à l'école Laurier, comme mentionné lors de notre rencontre, nous veillerons à vous communiquer ces informations dès que notre Bureau des affaires juridiques jugera qu'elles ne constituent plus un enjeu dans ce dossier.

En cette fin d'année scolaire, nous tenons à vous remercier d'avoir à cœur l'intérêt et la réussite éducative de nos élèves.

Veillez agréer, Monsieur Quirion, nos plus sincères salutations,



Pascale Gingras
Directrice générale adjointe



Stéphane Chaput
Directeur général adjoint

c.c. Chantal Payette, directrice, école Laurier